



M. LECLERCQ DE LA PRAIRIE

M. DE LA PRAIRIE

Notre Société a fait depuis depuis quelques années des pertes bien sensibles, et, le mois dernier, elle perdait son doyen qui fut aussi son fondateur et son premier président.

Une biographie de M. de la Prairie est bien difficile pour celui qui ne l'a pas connu dans ses premières années, dans sa jeunesse, alors que la force physique se développe avec l'intelligence.

On a toujours dit que les peuples heureux n'avaient pas d'histoire, — cet axiome serait aussi applicable, à plus forte raison à notre ancien président dont l'existence de près d'un siècle s'est écoulée calme, tranquille, uniforme, sans trouble, sans événement.

M. Jules-Henri Le Clercq de la Prairie est né à Nesles (Somme), le 2 mai 1803.

Il est venu à Soissons avec ses parents en 1818, et depuis il n'a quitté cette ville que pendant environ trois ans pour compléter ses études à Paris.

Il avait des goûts très artistiques et joignait une aptitude particulière pour la musique ; son talent de violoniste était reconnu et le faisait rechercher dans les salons.

Il s'était adonné également à la peinture sur verre et exécuta plusieurs vitraux de couleurs, très réussis, où le dessin d'ornementation, correct et sûr, se mêle à l'harmonie des nuances.

On peut voir des spécimens de ses travaux dans la maison qu'il occupait et qui, grâce à lui, était devenue

une des plus élégantes et des plus confortables habitations de notre ville.

Pour occuper ses loisirs, il confectionnait lui-même des meubles de luxe.

C'est ainsi qu'à l'aide des débris de marbre trouvés dans les fouilles du château d'Albâtre, il fit quatre tables dont le dessus est comme une mosaïque.

Une de ces tables était chez lui ; les autres avaient été données par lui à plusieurs de ses amis. Le musée de Soissons en possède une.

M. de la Prairie avait toujours été un chrétien pratiquant. Aussi, en 1835, était-il membre du conseil de fabrique de la cathédrale et il conserva ce titre jusqu'à son décès, c'est à dire pendant 58 ans.

Il ne négligeait rien de ce qui développe les forces physiques.

Il était de première force au jeu de paume. Il contribua à la restauration de ce jeu, lorsqu'on le transféra à son emplacement actuel, après le complet achèvement des remparts.

Il fut le président de cette société pendant de longues années.

Son goût pour l'archéologie se fit sentir de bonne heure, et il fut merveilleusement servi par les circonstances. Vers 1830, le Gouvernement entreprit de faire reconstruire les fortifications de Soissons. Ces travaux considérables de terrassement, qui durèrent plusieurs années, amenèrent la découverte de nombreux fragments antiques, de vestiges de l'époque gallo-romaine provenant en grande partie du château d'Albâtre.

M. de la Prairie suivit assidûment ces travaux et recueillit sur place de nombreux objets curieux, des mosaïques, des poteries, des sculptures, etc. Il était là quand on découvrit la statue de Niobide et de son percepteur, le plat d'argent, bien d'autres choses encore.

Tout cela prouvait la haute antiquité de notre ville,

sa richesse, son importance sous les Césars et leurs successeurs jusqu'à la victoire de Clovis.

Il n'en fallait pas davantage pour intéresser un jeune homme instruit, pour l'enthousiasmer et lui donner le goût d'étudier les siècles passés à l'aide des monuments et des ruines qu'ils nous ont laissés.

A partir de cette époque, M. de la Prairie se voue tout entier à l'étude du passé, il devient archéologue et rien de ce qui touche à l'histoire ne lui est étranger.

Ses recherches sont connues en haut lieu, car, dès 1843, il est nommé membre de la commission historique des arts et monuments.

Trois avant, en 1840, il était choisi comme membre du Comité supérieur de l'instruction primaire départemental et délégué cantonal. Il n'a cessé de remplir ces fonctions qu'en 1887.

En 1846, il devient membre correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques et conserve ce titre jusqu'en 1889.

Le 4 octobre 1840, M. Desmousseaux de Givré, préfet de l'Aisne, avait créé une commission d'antiquités chargée spécialement de veiller à la conservation des monuments historiques du département, de diriger les découvertes d'objets d'art, etc.

M. de la Prairie fut naturellement choisi pour en faire partie. Mais, de l'avis même d'un nouveau préfet, M. de Crèvecœur, la commission d'antiquités, qui n'était d'abord qu'un rouage administratif, voulut étendre son action et s'assurer une existence indépendante. Elle se constitua en *Société archéologique du département de l'Aisne*.

Dès l'origine, c'est à dire le 30 juillet 1843, M. de la Prairie est inscrit comme membre de cette nouvelle Société, le 4 décembre de la même année, en l'absence des président et vice-président, il présidait la séance.

Ce jour-là, il donne lecture d'une notice sur la

crypte de Saint Léger de Soissons et il en fait remonter la construction au XI^e siècle et peut-être au X^e.

En 1842, lorsqu'il fut question de supprimer la maison de bois de la rue Saint Christophe, sous prétexte de rectifier l'alignement, il protesta et trouva moyen d'intéresser à sa conservation, le comte de Montalembert qui, dans la séance du Comité historique des arts et monuments du 12 janvier 1842, annonçait la menace de destruction.

« Cette maison, disait il, située rue Saint-Christophe, n^o 47, est en briques, relevées de broderies et de corniches en bois sculpté. Parmi ces sculptures, on distingue les trois saintes, Marguerite, Barbe et Catherine. Cette maison dépasse de 50 centimètres seulement l'alignement projeté. La ville de Soissons est trop pauvre en anciennes maisons pour sacrifier aisément un assez curieux échantillon des habitations domestiques du XV^e au XVI^e siècle. »

Le Comité a prié le ministre de vouloir bien écrire à son collègue de l'Intérieur pour lui recommander la conservation de cette maison qui gênait si peu le projet d'alignement.

En effet, dans la séance du 30 mars suivant, M. le comte de Gasparin, président du Comité, annonçait que le ministre de l'Intérieur avait écrit conformément au vœu du Comité et que des mesures nécessaires étaient prises pour obtenir la rectification de l'ordonnance qui frappait la maison de bois de Soissons d'une servitude d'alignement. Et le Comité se félicitait du résultat.

Bien entendu, M. de la Prairie aussi, il croyait avoir sauvé l'édifice.

La satisfaction ne fut pas de longue durée, car, malgré la lettre du ministre, la pauvre maison fut sacrifiée sans pitié, Quelques jours après, elle tombait

sous le marteau des démolisseurs qui n'en laissèrent aucune trace, aucun vestige.

Ainsi se détruisent un à un les monuments de notre antique cité.

C'est alors qu'en reconnaissance des services rendus, le ministre accorde à M. de la Prairie le titre de correspondant honoraire.

En 1843, un Comité d'archéologie se forme à Soissons, Il est composé de quelques lettrés, érudits soucieux de conserver au public le souvenir de nos gloires antiques ; parmi eux se trouvaient MM. de Wuillefroy, l'abbé Poquet, Fossé d'Arcosse, de la Prairie, etc.

Ce Comité parut bientôt trop restreint à plusieurs de ses membres, tandis que les autres préféraient lui conserver son caractère tout intime et surtout littéraire.

Il y eut scission.

Et en 1846, M. de la Prairie, suivi de quelques membres du Comité et de plusieurs autres personnes de la ville et des environs, fonda la Société historique et archéologique de Soissons, en lui ouvrant un rayon d'études plus étendu, embrassant l'antiquité, le moyen âge, la renaissance et l'époque moderne jusqu'à la révolution.

Son programme, approuvé par le préfet, comprend l'histoire, les monuments, les arts, les sciences, la littérature, mais tout ce qui intéresse le département de l'Aisne et, en particulier, le Soissonnais.

On voit que son domaine est vaste et presque inépuisable.

M. de la Prairie fut immédiatement élu président de la Société nouvelle qui tint sa première séance le 1^{er} janvier 1847.

Alors le Bulletin, dont on publiait un volume chaque année, est plein de ses œuvres.

A part quelques articles de M. l'abbé Poquet, de M. Clouet, tout le surplus est de M. de la Prairie.

On a dit, avec raison, qu'il était l'âme de la Société. Après en avoir été le créateur, il en a été l'inspirateur, la colonne soutenant l'édifice, la clef de voûte.

En effet, on peut parcourir la collection du Bulletin, chaque volume renferme de nombreux articles de son président ; il en était le directeur et le principal rédacteur. Son érudition s'étendait sur tous les sujets et sa verve était inépuisable. Ses connaissances étendues et variées lui permettaient de traiter aussi magistralement un point d'histoire, de philologie ou même de liturgie.

En 1865, M. de La Prairie, dans son compte rendu annuel des travaux de la Société, disait :

« Vous parler de la rapidité avec laquelle le temps passe serait répéter une réflexion que chacun de nous se fait tous les jours. »

Paul Lacroix, rappelant ces paroles, ajoutait :

« Bien des mois, bien des années ont passé depuis que M. de La Prairie se plaisait à rappeler que, si le temps s'enfuit avec une rapidité inexorable, les sociétés savantes, telles que la Société Archéologique de Soissons, comptent les années par des travaux solides et durables, par des publications utiles et intéressantes. »

On ne pouvait mieux rendre hommage à M. de La Prairie qui inspirait nos bulletins, en dirigeait et participait pour une grande part à leur rédaction.

Dans un autre compte rendu, M. Paul Lacroix, (rev. des Soc. Savantes, 1867, 2, p. 404) dit encore :

« La Société de Soissons (et nous ne lui adressons pas un reproche à ce sujet) s'occupe presque exclusivement, dans ses travaux, d'archéologie et d'histoire, malgré son titre qui lui permettrait d'embrasser tout le domaine des sciences. Le président de la Société, M. Leclercq de La Prairie, nous donne l'explication

naturelle de ces préférences, que nous regrettons de ne pas trouver plus souvent chez les autres Sociétés savantes : « Notre Société, dit-il, porte le titre d'*archéologique, historique et scientifique*, mais, il faut le reconnaître, l'archéologie et l'histoire envahissent notre Bulletin et ne laissent que peu de place aux sciences positives. Il est difficile, au reste, qu'il en soit autrement dans une ville peu considérable, où il ne s'exerce, en quelque sorte, aucune industrie, et dans un pays riche, au contraire, par ses monuments et par ses souvenirs historiques. »

« Entre ces souvenirs, on doit compter l'Ancienne Académie de Soissons, qui a été d'abord une imitation de l'Académie française, qui est devenue ensuite, en quelque sorte, une rivale de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et qui aurait pu, en réunissant les excellents mémoires historiques et archéologiques rédigés par ses membres et ses correspondants, former un recueil d'érudition, comparable peut-être à celui que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a publié comme un monument impérissable de ses travaux. Nous aimons donc à retrouver l'ancienne Académie de Soissons dans la Société archéologique, historique et scientifique, qui publie tous les ans un gros volume de son Bulletin. »

Mais pour donner plus de vie, s'il est possible, à cette Société qu'il venait de créer, il pensa à organiser une excursion chaque année, afin de permettre, à ses collègues, d'étudier sur place, *de visu*, les monuments épars dans nos contrées, églises, châteaux-forts, tours, tumuli, dolmen, creutes, etc.

Ces excursions, quelles étaient intéressantes jadis !

M. de La Prairie, dont l'extrême modestie égalait la timidité, ne se faisait jamais valoir, mais dans ces excursions qui conservaient un caractère tout intime (on n'était guère plus de 10 à 12), sa conversation

devenait étincelante, pleine de charme ; il se souvenait et racontait des anecdotes de sa jeunesse, du temps de la Restauration, ou des souvenirs de ses parents, de Louis XVI, de la Révolution et de l'Empire.

Comme on l'écoutait avec avidité, religieusement, sans l'interrompre, Sa gaieté naturelle s'épanchait sans contrainte. Et l'on apprenait toujours quelque chose d'inédit, de nouveau, un détail piquant sur tel ou tel personnage, tel ou tel évènement.

Dans les premières années, les excursions se faisaient en omnibus (les chemins de fer n'existaient pas encore, chez nous du moins).

Lorsqu'on allait dans un chef-lieu de canton, où l'on pensait trouver un hôtel convenable, M. Suin était chargé du soin de faire préparer le déjeuner, il dressait le menu toujours très confortable.

Quand, au contraire, on devait aller dans une petite commune sans ressource on emportait les victuailles, pâté, volailles froides, vins, etc.

Cela arrivait encore assez fréquemment.

Au dessert, M. de la Prairie offrait le champagne.

Et le déjeuner fini, on continuait la course, tantôt à pied, tantôt en voiture.

On parcourut ainsi fructueusement presque toutes les communes de notre arrondissement d'abord, puis on s'étendit au dehors, dans les arrondissements voisins.

M. de La Prairie était heureux lorsqu'il voyait cette Société qu'il avait créée et qu'il dirigeait avec tant de zèle et si paternellement on peut le dire ; lorsqu'il la voyait appréciée en haut lieu, et qu'on reconnaissait les services rendus par elle.

Aussi il lut avec la plus vive et la plus légitime satisfaction les lignes suivantes dans la revue des Sociétés Savantes (1860, 2^o volume, p. 605.)

« Nous ne quitterons pas la Société archéologique

« de Soissons, sans la féliciter hautement des efforts
« persévérants qu'elle a tentés pour la conservation de
« tous les monuments d'architecture sacrée. Elle s'im-
« pose l'obligation de faire des excursions annuelles
« dont l'objet est moins d'étudier les vieilles églises
« de sa circonscription que de les signaler aux popu-
« lations et d'intéresser à leur entretien les personnes
« notables des localités auxquelles elles appartiennent.
« Grâce à son influence, un cours d'archéologie est fait
« aux élèves du Grand Séminaire de Soissons. Mgr
« l'Évêque, appréciant les services rendus par la
« Société, a décidé que deux de ses membres feraient
« partie du Conseil qu'il a institué pour l'examen de
« tous les projets de construction et de réparation des
« églises de son diocèse. Par tous ces moyens, la
« Société est assurée d'atteindre le but qu'elle s'est
« proposé et de remplir dignement sa mission qui
« consiste à combattre victorieusement partout où elle
« les rencontre, les envahissements de l'ignorance et
« du mauvais goût. » (ABEL DÉJARDINS.)

Ces éloges allaient au cœur de notre ancien prési-
sident et le récompensait de ses efforts constants.

La publication des bulletins éprouva un temps
d'arrêt forcé, au moment de la guerre et pendant la
durée de l'occupation allemande. Ces événements si
cruels et si douloureux ont empêché la Société archéo-
logique de se réunir et de poursuivre ses travaux.

« Hélas ! s'écrie Paul Lacroix (Revue des Sociétés
Savantes, 1873, p. 59), comment les membres de cette
Société auraient ils eu le courage de s'intéresser à
leurs études favorites, pendant que leur admirable
Musée était à la merci de l'invasion étrangère ? Com-
ment auraient-ils donné suite à leurs excursions archéo-
logiques dans les environs de Soissons, lorsque les
allemands étaient maîtres de la Ville et du pays ? »

Ce n'est que lorsque la Ville eut repris possession d'elle-même et quand l'ennemi s'est éloigné, quand enfin la France respira, que chacun retourna à ses habitudes, à ses goûts, — c'est-à-dire à la science, à l'histoire, à l'archéologie... et tous les membres sous l'habile direction de M. de la Prairie y revinrent avec une nouvelle ardeur, comme pour réparer le temps perdu.

La modestie de M. de la Prairie était extrême ; on pourrait même dire sa timidité.

Bien que ses travaux archéologiques fussent fort appréciés, jamais il n'en parlait lui-même. Dans les comptes rendus qu'il faisait chaque année de ce qui composait le Bulletin, après avoir donné un éloge aux articles de ses collègues, il se bornait à citer les siens, qui cependant étaient presque toujours les plus nombreux.

Lorsque, en 1880, eut lieu l'inauguration de la fontaine construite à l'aide du legs fait par M^{me} la comtesse de Finfe, M. Turquet alors sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, lui remit publiquement les palmes académiques.

Pour éviter de se montrer aux yeux de tous, de monter sur l'estrade, M. de la Prairie n'assista même pas à la cérémonie, son nom seul fut prononcé.

Outre ses travaux pour le Bulletin, M. de la Prairie avait écrit :

Plusieurs articles pour l'*Album soissonnais illustré*, par Belbeder.

Une monographie de Saint-Léger, avec M. l'abbé Poquet.

Des notices publiés par le Comité archéologique du ministère de l'Instruction publique.

En 1851, sur la demande du maire de Soissons, M. de la Prairie dressa le catalogue des objets alors

Les saints du Diocèse

Dans le compte rendu de la séance du Comité des travaux historiques du 19 janvier 1852, nous trouvons cette mention :

« M. Jules Leclercq de la Prairie adresse au Comité la liste des saints patrons des diocèses de Soissons et Laon avec les noms des communes où chacun est honoré.

« Le Comité prend le plus vif intérêt à ce travail dont le secrétaire donne lecture et dont il discute les diverses propositions. Par l'organe de MM. de Laborde, de Lasteyrie, Hericart de Thury, A. de Bastard, le Comité désirerait que M. de la Prairie complétât son travail et assignât les véritables et nombreuses causes qui ont pu imposer les patrons aux diverses communes. Ainsi l'argent que donne un seigneur pour la construction d'une église a dû faire attribuer à cette église, pour son patron, le patron même du donateur ; ainsi une relique apportée dans une église nouvelle ou même ancienne a dû déterminer l'imposition d'un vocable nouveau, primitif, et même le changement d'un vocable ancien. Si les fondateurs d'ordres religieux, comme saint-Benoît, saint-Dominique, saint-Norbert n'ont pas donné leurs noms aux églises de paroisse c'est que ces noms étaient réservés aux églises conventuelles, c'est que ces saints, plus récents que l'érection de la plupart des paroisses ne pouvaient déposséder un patron plus ancien qu'eux mêmes.

« Le Comité soumet ces observations à M. de la Prairie et le prie de modifier et compléter en ce sens son mémoire qu'il considère comme très important et qui pourrait, publié dans le Bulletin, provoquer des travaux semblables sur toute la France. » (Bulletin du Comité histor. des arts et monuments, 1852-53, 4^e volume p. 22.

Projet de Musée monumental

En 1853, un rapport est présenté à M. le Ministre de l'intérieur au nom des Sociétés savantes de la

France départementale par la Société archéologique de Soissons.

C'était une demande de création d'un Musée monumental d'architecture du moyen-âge, signée par M. de la Prairie président et M. l'abbé Poquet, secrétaire.

Dans les *Annales archéologiques* (1854, p. 146), M. Didron, annonçant ce rapport, ajoute :

« Nous devons nous associer à cette demande qui a pour but de doter chacune de nos sociétés historiques et archéologiques d'une collection de dessins et de reliefs à la cire, par exemple, représentant les plus beaux monuments de notre pays. Ce serait le plus puissant auxiliaire des études archéologiques. »

Travaux d'arts dans le Soissonnais

En 1853, M. de la Prairie adresse à M. Didron, directeur des *Annales archéologiques*, une lettre très claire et très détaillée, publiée dans ce recueil (p. 102 13^e volume, 1853).

Cette lettre contient des renseignements sur les travaux d'art où l'archéologie est directement intéressée dans le Soissonnais :

« Monsieur, dit-il, vous apprendrez, je crois, avec plaisir qu'à Soissons, on ne se borne pas à faire de l'archéologie théorique, mais qu'on arrive aussi à assembler des pierres dans cet ordre admirable trouvé par les XII^e et XIII^e siècles et dont vous êtes un des infatigables défenseurs... »

Il entre ensuite dans les détails et cite : l'église Saint-Waast de Soissons construite par M. Bœswilwald, dans le style de la fin du XII^e siècle, — deux autels à l'église de Vic-sur-Aisne à droite et à gauche du chœur et presque semblables à celui d'Arras publié dans les *Annales*, — les réparations faites à une chapelle de Fontenoy, — et un autel en pierre, style du XIII^e siècle, à Saint-Léger, de Soissons.

déposés au musée ; le travail a été envoyé au ministère de l'Instruction publique.

Mais ses œuvres les plus nombreuses ont été réservées à notre Bulletin, exclusivement, depuis la fondation de la Société.

Nous allons donner de ses principales œuvres, non pas un résumé, mais quelques appréciations faites soit par les membres du Comité du ministère, par la *Revue des Sociétés savantes*, les *Annales archéologiques* de Didron, ou la *Revue de l'art chrétien*, de l'abbé Corblet.

Au lieu de publier notre opinion personnelle qui ne saurait avoir d'autorité, nous préférons nous borner à reproduire les extraits des comptes-rendus faits par des membres de l'Institut, par des savants reconnus et justement renommés.

Dolmen de Vauxrezis

Le 7 mai 1846, M. de la Prairie a envoyé, au Comité historique des arts et monuments, des notices accompagnées de dessins sur le dolmen de Vauxrezis, sur des signatures et inscriptions que portent des vases romains et des urnes antiques et sur l'ancienne abbaye de Saint-Léger.

Notice historique & descriptive de l'Abbaye de Saint-Léger

M. de La Prairie, avec la collaboration de M. l'abbé Poquet, a publié une notice sur Saint-Léger, ainsi jugée par Didron (*Annales arch.* 1851, p. 123.) :

« Travail solide, où le grave monument du XIII^e siècle est montré par des lithographies et des gravures sur bois et décrit dans un texte substantiel »

Demande de conserver le Théâtre romain

Dans la séance du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, tenue sous la présidence de M. de Pastoret, le 3 juillet 1854, il a été donné lecture d'une lettre de M. de la Prairie, par laquelle il prie le ministre de l'Instruction publique de vouloir bien s'entendre avec son collègue, le ministre d'Etat pour empêcher la destruction des restes du théâtre romain de Soissons.

Voici ce que dit, à ce sujet, le Bulletin du Comité (1853-1855, p. 423) :

« Une partie du mur extérieur de la *cavea* qui sert de séparation entre le jardin du Séminaire et celui de l'ancien couvent des Capucins, est à la veille d'être démoli, par suite d'une nouvelle destination donnée à ce dernier établissement et d'un changement dans la délimitation actuelle des deux jardins. Ce projet, s'il est réalisé aura pour conséquence presque inévitable de faire disparaître la *cavea* et de changer l'aspect du terrain, qui indique bien encore l'emplacement du théâtre.

« M. Mérimée fait remarquer que, lorsque les monuments sont des propriétés particulières, le gouvernement n'a aucun moyen d'empêcher ceux à qui ils appartiennent d'en disposer comme bon leur semble, à moins qu'il n'en fasse lui même l'acquisition. Or, il existe en France plusieurs théâtres anciens encore plus importants que celui de Soissons et pour lesquels il y aurait lieu de réclamer de préférence l'application de cette mesure conservatrice. Toutefois, à défaut d'action directe, la Commission des monuments historiques trouvera peut-être quelque moyen d'intervenir officieusement — en conséquence. M. Mérimée propose le renvoi de la lettre de M. de la Prairie au ministre d'Etat.

« Ce renvoi est prononcé. »

Sur les réparations d'églises

En 1861, M. de la Prairie adresse au Comité des travaux historiques un rapport sur les constructions d'églises et les réparations faites aux monuments religieux dans le diocèse de Soissons, depuis quelques années.

Ce rapport est renvoyé à l'examen de M. le marquis de La Grange.

Voici comment ce travail était apprécié par M. de la Grange dans son rapport au Comité (2^e volume de 1864, p. 314) :

« M. L. de la Prairie, frappé du mouvement religieux qui s'est manifesté par toute la France pour la reconstruction et la réparation des églises, en a étudié avec soin les résultats dans le diocèse de Soissons. On peut dire que son travail est l'histoire de tous nos diocèses et qu'à ce point de vue il est d'un intérêt général ; il faut ajouter encore que le diocèse de Soissons est l'un des plus riches par le nombre et la beauté de ses édifices religieux qui, pour la plupart, depuis les simples églises jusqu'aux somptueuses cathédrales offrent des types remarquables ou portent au moins l'empreinte du goût le plus pur de l'art des XII^e et XIII^e siècles.

« La conservation de ses beaux monuments, l'une des gloires de la contrée, préoccupe particulièrement la Société archéologique de Soissons ; elle n'a rien épargné pour en faire apprécier le mérite aux populations et pour stimuler le zèle des propriétaires à les faire réparer. Chaque année, elle fait des excursions dans ce but et M. de la Prairie, son président est bien à même de nous donner de bons renseignements sur ce sujet.

« Il dresse la statistique des églises nouvellement construites et de celles qui ont été restaurées ; le nombre des premières est de 24, sans compter quatre chapelles importantes. Les travaux de réparation se sont étendus à 51 édifices religieux. Parmi les constructions nouvelles, trois seulement réunissent

les conditions d'unité, de style et de caractère : ce sont les églises de Fresnoy-le-Grand, de Sissy et surtout celle de Saint-Waast de Soissons. Mais, dans cette dernière, les piliers sans chapiteau, les ogives sans archivoltte ont un caractère froid et sévère qu'on a cru devoir dissimuler; en adoptant, pour les cintres des fenêtres et des arcades, un système de peinture unicolore qui produit un certain effet.

« La plupart des autres constructions nouvelles pèchent par le style ; elles n'offrent, d'après M. de la Prairie, qu'un mélange disparate d'architecture de diverses époques et puis elles manquent de solidité ; à peines terminées, il faut les réparer. Les voutes qui ne sont souvent que du plâtre et du bois, se lézardent et s'écroulent ; le choix des matériaux est quelquefois aussi médiocre que le plan de l'édifice... »

« Tout cela se tient et les mêmes faits qui affectent M. de la Prairie existent partout ; partout, aussi les restaurations sont meilleures que les créations, car là il n'y a qu'à copier et le modèle se trouve à côté de l'architecte, du sculpteur et de l'appareilleur... »

Le savant rapporteur terminait ainsi :

« Si les jouissances que donne l'amour de l'art sont douces, il faut avouer qu'elles ont bien leurs désappointements et qu'à notre époque, c'est presque un malheur d'avoir le goût délicat ; les dissonnances et les énormités se rencontrent si souvent dans les œuvres d'art que le culte qu'on leur rend devient une protestation continuelle. »

Répertoire archéologique des cantons de Villers-Cotterêts, de Soissons, de Vailly, etc.

Pour ce répertoire, l'auteur est allé dans chaque commune et décrit avec le plus grand soin, les restes de l'époque celtique, creutes, dolmen, menhirs, s'il y en a, les vestiges romains, avec les découvertes faites, les débris mérovingiens et carlovingiens, les monuments civils et religieux du moyen-âge et de la renais-

sance, ruines des couvents et des antiques châteaux-forts, les églises à la date de leur primitive construction, et des différentes époques des réparations ou restaurations qui y ont été faites.

« Nous ne devons pas oublier, dit M. Paul Lacroix (*Revue des Sociétés savantes*, 1^{er} volume, 48⁶), de mentionner avec éloges les diverses parties du répertoire archéologique qui occupe une place importante dans les bulletins de la Société. Ce répertoire, rédigé par MM. de La Prairie et autres se recommande par son exactitude et par la multitude des renseignements qu'il renferme. La forme choisie pour ce travail ne nous paraît pas analogue à celle qui a été adoptée dans les répertoires déjà publiés par le ministère de l'Instruction publique ; mais nous ne leur saurons pas mauvais gré d'avoir donné plus d'extension et d'abondance à leur ouvrage, dans lequel il sera très facile de trouver tous les matériaux nécessaires pour en composer un résumé aussi complet et plus didactique que littéraire. Le travail original n'en restera pas moins un excellent livre qu'on lira encore quand on consultera ce résumé dans la collection des répertoires archéologiques. »

A la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, en avril 1863, une mention honorable a été accordée à la Société archéologique de Soissons, pour le *répertoire archéologique de l'arrondissement de Soissons*.

Le décret signé Rouland, ministre, est daté du 20 mars 1863.

Nous avons dit que ce répertoire était l'œuvre de M. de la Prairie, Prioux, l'abbé Pécheur.

Les Cloches

Dans le même volume du Comité des travaux historiques, 1864, 2. p. 312, un autre membre M. de Guil-

army faisait un rapport sur le travail de M. de la Prairie, relatif aux anciennes cloches. Nous y lisons :

« Notice très intéressante sur les anciennes cloches du département de l'Aisne. Les 22 inscriptions dont M. de la Prairie a copié le texte conservent la mémoire d'illustres personnages qui ont servi de parrains et de marraines ; on y trouve aussi les noms des artistes qui ont dirigé la fonte. La cloche de l'église de Camelin est datée de l'an 1361 et signée par Jean Jouventin qui fonda pour le roi Charles V, la cloche de l'horloge du Palais de Paris et celle du château de Montargis. Le Comité s'empresse, j'en suis persuadé, de prendre acte de la proposition faite par M. de la Prairie de continuer le travail qu'il a si bien commencé. »

« Arrêtons-nous, dit Paul Lacroix (*Revue des Sociétés savantes*, 1873, page 63), à la curieuse notice que M. de la Prairie a consacrée aux anciennes cloches du département, notice qui a paru en quatre parties dans les trois volumes du *Bulletin* datés de 1866, 1867 et 1868 (et qui a même été continuée dans les années suivantes) ».

« Il y avait, avant la Révolution, un nombre prodigieux de cloches dans les églises et les couvents, comme dans les édifices municipaux. Beaucoup de ces cloches étaient de véritables monuments du Moyen-Age ; beaucoup se recommandaient à l'intérêt local par leur fabrication artistique et surtout par leurs inscriptions. La plupart de ces cloches ont été fondues pour faire de la monnaie de cuivre ou des canons. Celles qui ont échappé à la destruction révolutionnaire méritent d'être signalées et décrites.

« On s'occupera peut-être un jour d'un travail d'ensemble sur les cloches anciennes qui subsistent encore ; ces cloches seront classées par catégories, par siècles, par provinces, par noms de fondeurs ; on recueillera soigneusement leur épigraphie, qui est si variée, parfois si singulière et si importante pour l'histoire des lieux, des hommes et des événements.

« Voilà ce que M. de la Prairie a voulu faire, voilà ce qu'il a fait pour le département de l'Aisne.

« Dans les prolegomènes de sa notice, M. de la Prairie nous fait observer que les inscriptions des cloches, celles du

moins qu'il a rassemblées et qui peuvent offrir un aperçu de ce que serait ce répertoire épigraphique avec son classement et son commentaire, n'évoquent pas seulement des noms appartenant à la noblesse et au clergé : ce sont surtout des bourgeois, des marchands, de simples habitants des campagnes qui ont voulu concourir à la dédicace de ces cloches, qu'ils regardaient comme les confidentes et les messagères de leurs devoirs et de leurs labeurs, de leurs joies et de leurs deuils. »

Aussi avait-il eu l'idée d'abord de distinguer, dans un ingénieux classement, les cloches aristocratiques, les cloches bourgeoises et les cloches populaires.

Il a relevé avec le plus grand soin les inscriptions et surtout les noms des fondateurs, quand il y en avait, car beaucoup de cloches anciennes ne portent aucun nom d'artiste.

M. de la Prairie attachait une importance réelle à ce travail et, dans ses dernières années, il s'en occupait encore, recueillant partout et notant tout ce qu'il trouvait.

La tombe de Pierrefonds

Dans la *Revue des sociétés savantes* (1870, 2^e vol. p. 441), M. de Guilhermy fait un rapport ainsi conçu :

« Sur la demande du Comité, M. de la Prairie a bien voulu faire prendre l'estampage d'une tombe remarquable qui existe dans l'église paroissiale de Pierrefonds et dont nous avons déjà fait mention dans un rapport précédent (*Rev. b. X*, p. 503.) Il ne reste plus qu'une portion de cette dalle, qui présentait anciennement deux effigies. Le personnage qui tenait la droite est complet ; de l'autre, on voit seulement l'indication d'une armure en mailles de fer recouverte d'une cotte en étoffe. On avait pensé que ces figures étaient celles de deux époux ; nous étions persuadés que c'étaient les deux frères. C'est pour

éclaircir la difficulté que nous avons désiré un estampage. Aujourd'hui, le doute n'est plus permis. Le personnage qui passait pour une femme est évidemment un homme, en costume civil du xiv^e siècle. La coiffure, la coupe des cheveux, l'aspect du visage, la forme et la proportion de la cotte qui la s-e le pied entier à découvert, sont autant de preuves sur lesquelles il serait inutile d'insister davan'tage.

« Une lettre de M. de la Prairie, en date du 10 mai dernier nous apporte deux inscriptions du xviii^e siècle relevées sur des cloches de l'ancienne abbaye impériale de Murbach, en Alsace. »

Les inscriptions de Retheuil

En 1874, M. de la Prairie envoie au Comité des travaux historiques, outre une suite des inscriptions de cloches, un rapport sur trois épitaphes du siècle dernier, retrouvées dans l'église de Retheuil, canton de Villers-Cotterêts.

Deux de ces inscriptions, accompagnées d'armoiries, sont signées de Latare et Quéliu, tombiers à Seulis, dont les noms se rencontrent assez fréquemment sur des dalles funéraires du xviii^e siècle.

M. de Guilhermy, rapporteur du Comité, en citant ces travaux, ajoute :

« M. de la Prairie nous fait espérer, dans sa lettre d'envoi, quelques communications prochaines sur la cathédrale de Soissons. Nous pouvons en donner l'assurance qu'elles sont impatiemment attendues et seront favorablement accueillies. »
(*Revue des Sociétés savantes* 1874, 2^e vol., pag. 499)

La crose épiscopale de Soissons

M. de la Prairie a envoyé au Comité historique du ministère de l'Instruction publique, en 1873, une note

sur une crosse épiscopale émaillée, trouvée dans la cathédrale et déposée au musée de Soissons.

M. de Montaiglon, dans la *Revue des Sociétés savantes* (1875, 2^e vol., p. 201), la décrit ainsi :

« C'est un bel exemplaire de ces crosses en cuivre doré, émaillées en champlevé, qui sont sorties de la fabrique de Limoges à la fin du XII^e siècle et dans la première moitié du XIII^e siècle. Celle-ci était même à son époque plus remarquable que d'autres puisqu'elle est ornée de petits grenats et de turquoises, ternies maintenant et mortes, comme on dit en joaillerie, mais autrefois plus précieux qu'aujourd'hui .. »

« M. de la Prairie ne se prononce pas sur l'attribution du propriétaire de cette belle crosse. J'imiterai sa réserve. Quand on l'a trouvée en 1866, au dessus d'un ancien hôtel dédié à Saint-Sébastien dans la première chapelle meridionale du chœur, on l'a tout d'abord attribuée à Nivelon de Chérizy, mort à Bari en 1207, mais la dédicace du chœur n'ayant eu lieu que le 14 mai 1212, il serait plus naturel de penser à l'un de ses successeurs, soit Aimard de Provins, évêque de 1207 à 1219, soit Jacques de Bazoches, de 1219 à 1241. Mais sur ce point il est impossible de faire autre chose que des suppositions. »

Les tapisseries de la Cathédrale

En 1880, M. de la Prairie envoie deux nouvelles communications au Comité.

Dans son rapport, M. Alfred Marcel en parle en ces termes (*Revue des sociétés savantes*, 5^e vol. de 1880, p. 325) :

La première est une simple « note à propos de deux sceaux sur des cloches. » L'auteur y confirme le fait de la rareté des sceaux parmi les ornements des cloches. Il constate en effet que sur les 97 cloches du département de l'Aisne, qui font l'objet de huit rapports qu'il a adressés au comité, pas une ne montre la reproduction d'un sceau véritable.

second communication a pour objet un « fragment de serie dans la Cathédrale de Soissons. »

Le fragment est tout ce qui reste d'une tenture de quatre mètres représentant la légende de Saint-Gervais et Saint-Protais Jean Millet, évêque de Soissons de 1442 à 1502, avait achetée à son église. Et encore ce fragment a-t-il été acquis, à quelques années, chez un revendeur de la ville où un membre du Conseil de fabrique l'avait aperçu.

C'est une époque, qui n'est pas très lointaine, où les églises se débarrassaient volontiers des tapisseries que le plus souvent elles ne laissaient déperir. L'église de Soissons dut en user de même d'après le fait que cite M. de la Prairie et d'après un fragment d'une autre suite que nous avons vu à Paris.

Le fragment qui représente Charles VIII à cheval, sur un fond de verdure, est entouré d'une bordure, — fait rare pour une tapisserie qui est de style encore gothique — avec armoiries de l'évêque que M. de Montaiglon nous a dit être de Soissons.

M. de la Prairie donne, d'après le fragment racheté par l'église de Soissons et en s'aidant de la légende dorée, la description des trois scènes qui y sont représentées, et, que des légendes expliquent d'ailleurs.

Comme l'auteur du patron de la tapisserie a dû puiser à d'autres sources ces scènes, car une des scènes n'est racontée ni par Jacques de Voragine, ni plus tard par les hollandistes : c'est celle où les saints après avoir exorcisé une jeune fille, la baptisent et lui donnent son père »

M. Darcel termine en remerciant « très sincèrement le très zélé correspondant d'avoir communiqué un fait honorable pour les fabriciens de la cathédrale de Soissons qui réparent les fautes de la négligence de leurs devanciers, en sauvant de la destruction et de l'oubli une pièce présentant un intérêt historique, et d'un intérêt d'art. »

Château d'Albâtre

C'est le résumé de toutes les découvertes faites sur l'emplacement de ce château pendant qu'ont duré les travaux des fortifications dans les premières années du règne de Louis-Philippe.

« Le mémoire de M. de la Prairie, sur ce château un peu mystérieux, au moins à cause de son nom, est complet, dit Didron (Annales arch. 1836, p. 494) L'auteur y a condensé tout ce que l'on connaît jusqu'à présent sur ce monument ou ensemble de constructions: Renseignements historiques, emplacement du palais, découvertes, demeure des gouverneurs romains, événements accomplis dans ce palais, époques de la construction et de la destruction de l'édifice, description des objets qu'on y a trouvés, cimetière, monuments payens, tels sont les divers points, élucidés par des dessins que M. de la Prairie traite dans son travail. Le plan topographique est des plus curieux... »

Critique du Dictionnaire d'Architecture de Violet le duc

M. de la Prairie ne critique pas l'ensemble de cet important ouvrage, mais seulement certains points qu'il trouve erronés.

Il en signale les erreurs, les refute, les relève et d'après ce que nous avons entendu assurer, le célèbre architecte de Pierrefonds aurait reconnu le bien fondé de ces critiques et promis la rectification des passages indiqués

Etude sur les Commentaires de César

C'est plus qu'une étude d'érudition c'est une explication des termes employés par le vainqueur romain.

Dans ce travail, l'auteur expose ce qu'était un oppide, un camp, un fort, etc.

Ce travail est un des plus concis et des plus savants qui aient été écrits sur les commentaires.

« Le président de la Société archéologique, M. de la Prairie, a imprimé dans le tome vi un mémoire sur les passages des commentaires de Cesar, relatifs à la *civitas suessionum*, et aux *oppida, pagi, vici, urbes, arces, fossa et castella* du pays des *suessiones*, travail qui fait le plus grand honneur à son érudition » (de Maufras, *Revue des Sociétés savantes* 1876, 4^{er} vol. p. 73).

Les dates des Églises

Il donne, par ordre chronologique, la date de toutes les églises du Soissonnais.

C'est une table, une simple indication, mais toujours exacte, sure, — et combien elle est utile pour les travailleurs qui y trouvent un renseignement certain, et sans avoir à consulter aucun ouvrage.

Pour établir cette nomenclature, il a fallu non seulement un travail persévérant et des recherches innombrables, des visites personnelles sur place, mais encore et surtout une profonde connaissance de l'architecture chrétienne depuis l'époque romaine jusqu'à la renaissance et même jusqu'à nos jours.

Il lui fallut distinguer et reconnaître le plein ceintre roman, de l'ogive ; le style ogival tréflé ou flamboyant, etc., etc.

Sa science certaine lui faisait discerner sans hésiter et sans se tromper la date du monument.

Les Comptes rendus annuels des travaux de la Société

Ils sont ainsi jugés, par M. Paul Lacroix, dans la revue des Sociétés savantes (1 vol. de 1866) :

« Nous trouvons, en tête de chacun des volumes de la Société de Soissons, le compte rendu des travaux de cette Société pendant l'année précédente et M. de la Prairie qui fait ce compte rendu dans la première séance annuelle, s'efforce d'exciter ainsi le zèle et l'émulation de ses collègues, car il a le regret de signaler, dans la Société soissonnaise, une sorte de langueur, de refroidissement et d'indifférence qu'on remarque d'ailleurs dans beaucoup d'autres sociétés savantes ; mais il ne sait à quelles causes attribuer ce ralentissement, cette décadence des travaux archéologiques, dans un département dont le sol est, pour ainsi dire, une mine inépuisable pour l'archéologie. »

Dans un discours d'ouverture qu'il faisait avec tant de soin, en 1864, M. de la Prairie disait :

« Jusqu'à présent nous n'avons pas à nous plaindre qu'on ait montré beaucoup d'indifférence pour nos publications. »

En effet, on publiait et on publie encore le compte rendu des séances dans un journal, ce qui initie les lecteurs, en dehors des membres de la Société, et les familiarise, aux questions d'histoire et d'archéologie. Il en est résulté que le musée de la Société s'est enrichi tous les jours par des dons volontaires plus ou moins importants.

Il annonçait, en outre, l'intention d'apporter diverses améliorations au bulletin, notamment le désir d'y voir figurer un plus grand nombre de titres et de documents originaux, à l'exemple de la *Revue des Sociétés savantes* que le ministre avait fait entrer dans la même voie.

M. Paul Lacroix qui parlait de ce desideratum dans le compte rendu fait par lui au comité des travaux historiques au XIII^e volume du Bulletin (*Revue des Sociétés savantes* 1867, 1^{er} vol. p. 166) ajoutait :

« Cependant il faut avouer que les documents inédits imprimés dans le bulletin de la Société de Soissons n'ont pas autant d'importance qu'on pourrait le désirer et appartiennent à des époques assez récentes. Nous pensons que les manuscrits des bibliothèques de Laon et de Soissons fourniraient tôt ou tard des publications plus intéressantes à ce bulletin qui est déjà par lui-même fort intéressant. »

Théâtre romain de Soissons

Voici le compte rendu que Didron fait de cet ouvrage (*Annales archéologiques*, 1850, n^o 302) :

« M. de la Prairie, après ses observations préliminaires sur les jeux scéniques des romains, signale les historiens de Soissons qui ont parlé du théâtre romain de cette ville ; il assigne la situation de ce monument, il en fait la description et donne la liste des objets trouvés dans son enceinte. Plus grand que le théâtre d'Arles, celui de Soissons atteignait, dans le grand axe de la *cavea*, 144 mètres. Le théâtre de Marcellus à Rome n'avait que 140 mètres. C'est avec ces excellentes monographies locales, faites sur les monuments romains et du moyen âge, que nous pourrions enfin dresser une statistique monumentale irréprochable. »

Etude sur Saint-Vincent-de-Paul

Dans un discours prononcé en 1864, à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, M. Amédée Thierry, membre de l'Institut et président de la section d'histoire

et de philologie, appréciait avec éloge plusieurs Sociétés archéologiques :

« A Soissons, disait-il, la Société archéologique historique et scientifique se recommande aussi par ses travaux... »

Il en citait plusieurs publiés dans le Bulletin et ajoutait en terminant :

« Je ne quitterai point les travaux de la Société soissonnaise sans citer le Mémoire intitulé : *Saint-Vincent de Paul et le diocèse de Soissons et Laon*, composition neuve, consciencieuse, intéressante qui fait honneur au président de la Société, M. de la Prairie ». (*Revue des Sociétés savantes*, 1864, 1^{er} vol. p 330).

Dalles en pierre de Leury

« M. de la Prairie a décrit très minutieusement deux dalles en pierre, avec bas reliefs et inscriptions, trouvées derrière la plaque de cheminée d'une maison du village de Leury. Le soin qu'on avait pris de cacher ces deux dalles à l'époque de la révolution de 93, montre assez l'importance qu'on attachait à leur conservation. En effet, une de ces dalles est un monument commémoratif de la *dédication* de l'église primitive de Leury « en l'honneur de Dieu, de Notre-Dame et de Saint Nichodème » le 3 mai 1382. La cérémonie de la dédicace est représentée en relief au milieu de la pierre et les détails en sont vraiment curieux.

La seconde dalle n'offre qu'une inscription, sans image sculptée ; elle constate la consécration de la nouvelle église moderne, bâtie vis-à-vis la fontaine de Saint-Nichodème, laquelle église fut bénite le 9 avril 1758.

M. de la Prairie exprime le désir de voir replacer dans

ise de Leury ces deux monuments historiques... »
l Lacroix, *Revue des Société savantes*, 1873, 2^e vol.
7.)

Un Livre de Famille

. Rathery (*Revue des Sociétés Savantes*, 1874,
ol. p. 41) dit, en parlant de l'article publié sous
itre :

Ces espèces d'annales domestiques où sont conservés,
smis de génération en génération, les souvenirs des particu-
et des familles, se retrouvent dans les régions du Nord de
rance. M. de la Prairie en cite des exemples et en donne
specimen dans le document que lui fournit, sans sortir de
ille de Soissons une vieille famille qu'il caractérise ainsi :
Reportons nous aux xv^e, xvi^e et xvii^e siècles : que trou-
ns-nous dans une petite ville comme Soissons ? Une bour-
oisie stable, permanente, dont les membres se suivent dans
s emplois paternels ou bien entrent dans les couvents et
s abbayes. Cette bourgeoisie, qui est depuis des siècles
ans la ville et qui doit y rester, ne peut pas être indiffé-
ente aux intérêts de la cité. Evidemment elle y est quel-
e chose et doit y être considérée. Ce sont de véritables
oissonnais qui tiennent au pays par toutes leurs racines.
est une véritable noblesse qui a ses traditions d'honneur,
e probité et de dévouement à conserver. »

La famille dont il s'agit est la famille du Tour, dont
Claude du Tour fut avocat au présidial sous Louis XIII.
Claude du Tour constate ses deux mariages et la
naissance de 16 ou 18 enfants. Leur vie est calme et pai-
e, sauf un Jean-Baptiste dont l'existence est aventu-
se. — Entré au collège de Soissons en 1703, il en
t 7 ans après pour ne pas recevoir un soufflet, puis il
successivement postulant à Prémontré, enseignant le

latin à Saint-Omer pour un écu par mois, engagé dans le régiment de Royal Marine et dans celui du roi, gendarme à Metz, commis dans une auberge à Vailly, entre temps détenu à Saint-Lazare et revenant de temps à autre à la maison paternelle, etc...

Constitution de la Propriété

Dans le 5^e vol, de la 2^e série de nos bulletins M. de la Prairie a donné « de curieux détails sur la constitution de la propriété dans le département de l'Aisne, avant la révolution comparativement à d'autres départements du nord de la France Celui de l'Aisne, plus que tout autre peut-être, était en grande partie possédé par des abbayes de différents ordres. Toutes les fermes importantes appartenaient au clergé et les châteaux, si nombreux dans le département de la Somme, étaient fort rares dans le Soissonnais. Il s'ensuit que les Sociétés archéologiques et historiques de ce pays doivent principalement porter leurs investigations sur les anciennes abbayes. » (de Mofras, *Revue des Sociétés savantes*, 1877, 1^{er} vol. p. 61.)

La Chapelle Mentard

Un cimetière indiqué par quelques découvertes faites dans la forêt de Retz, près de Longpont, au lieu dit le Champ Mentard, a permis d'établir d'une manière certaine l'emplacement d'une chapelle qui n'avait pas laissé de traces, si ce n'est dans le cartulaire de Longpont.

M. de la Prairie a examiné les tombes qui ne portaient aucun signe ni aucune inscription et ne renfermaient que des ossements,

« Il ne s'est pas borné, dit M. Paul Lacroix (*Revue des Sociétés Savantes*, 1873, 2^e vol. p. 63), à constater l'existence des substructions voisines qui donnent le périmètre de la chapelle, à l'ouest du cimetière, il a démontré d'après le texte des Bollandistes que le fameux miracle de Saint Bandry, évêque de Soissons au VII^e siècle, qui n'eut qu'à enfoncer son bâton dans la terre pour en faire sortir une source jaillissante, avait dû être opéré non pas au village d'Arthèse, comme on le croit généralement, mais bien dans la forêt de Retz près du lieu appelé *Aiditius*, non loin de l'endroit même où fut construite une chapelle, en souvenir de ce miracle, sous l'invocation de Saint Bandry. C'était à cette chapelle que le curé d'Arthèse se rendait autrefois avec ses paroissiens, le jour de la fête du Saint-Patron. Quant au nom de la chapelle, il est bien difficile de faire dériver *Mentard* ou *Dementard*, du bas latin *Metairica* même avec l'autorité de Muldrac, auteur du *Valois royal*, qui accepte cette innocente étymologie. »

Les Ruines de Champlieu

Ces ruines, qui ont été l'occasion de discussions nombreuses, ont attiré l'attention de la Société archéologique de Soissons qui s'est transportée sur les lieux afin d'y comparer les opinions diverses et de décider si ces ruines étaient celles d'un théâtre ou d'un cirque, et si elles étaient de l'époque romaine ou de l'époque mérovingienne.

Dans la *Revue des Sociétés savantes*, M. Beulé, de l'Institut, et membre du comité, dit dans son rapport *Revue des Sociétés savantes*, 1861, 1^{er} sem. p. 558) :

« M. de la Prairie a fait un très habile rapport où il pose l'état de la question, présentant les arguments que M. de Saulcy a fait valoir d'un côté, les arguments que M. Peigné Delacour a opposés de l'autre. Ensuite il donne le jugement porté par la Commission qui avait étudié avec lui les ruines de Champlieu,

Les conclusions de la Commission sont que ces ruines sont celles d'un théâtre et qu'elles sont le produit de l'art gallo-romain à une époque de décadence.

« Je laisse à d'autres, continue M. Beulé, le soin de dire jusqu'à quel point l'amour propre national doit se réjouir de telles conclusions et jusqu'à quel point elles sont justes. Ce qui me paraît résulter surtout de la polémique engagée à ce sujet, c'est que la grossièreté et la barbarie sont tellement sœurs dans certains siècles qu'il est difficile de distinguer la date des monuments. C'est ce qui rend si triste l'étude de l'art dans les époques d'avilissement et de confusion. »

Les Fortifications de Soissons, depuis l'an 66 avant Jésus-Christ jusqu'en 1850

« Cette espèce d'histoire de Soissons par ses fortifications est des plus curieuses ; on y voit la ville naître et grandir, suivant les lois de tout ce qui doit vivre longtemps. M. de la Prairie nous fait connaître, par le plan ce mystérieux et magnifique château d'Albâtre qui occupait une place si considérable dans la ville. Soissons a été successivement serré de dix enceintes dont on a l'histoire et le mode de construction, (1).

M. Paul Lacroix (*Revue des Sociétés savantes* 1873, 2^e vol. p. 65). dit de son côté :

« C'est un savant mémoire que M. de la Prairie a écrit sur les fortifications de Soissons à diverses époques de son histoire, mémoire très remarquable et très remarqué, qui valut à son auteur autant d'éloges que de critiques... »

(1) *Annales archéologiques* 1854.

Les Vitraux de la Cathédrale de Soissons

Rendant compte du 5^e volume des *Bulletins de la Société archéologique*, M. Didron dit dans ses *Annales archéologiques* (1852, p. 109.) :

« D'un volume à l'autre, la science et l'intérêt augmentent et ce volume est certainement supérieur à ses aînés comme style et comme dessins. La place nous manque pour enregistrer simplement les curieux mémoires d'archéologie insérés dans ce bulletin et dus à MM. de la Prairie, Poquet, Pêcheur, etc... nous dirons seulement que le travail de M. de la Prairie sur les vitraux de la cathédrale de Soissons nous a particulièrement intéressé. Soissons est livré à lui-même et nous ne croyons pas qu'il existe une ville de son étendue où l'on s'occupe aussi sérieusement d'archéologie... »

Philippe Blanquart, peintre-verrier de Soissons.

— Quelques mots sur la peinture sur verre.

—Trésor de la Cathédrale.

« Recherche, conservation, réparation, étude, publication des monuments et des œuvres d'art de toute espèce et à toutes les époques de notre histoire dans le Soissonnais et dans le département de l'Aisne, tel est l'ensemble des travaux que la Société archéologique de Soissons accomplit avec un zèle et une science des plus rares. Ce nouveau volume contient des notices fort curieuses relatives à l'orfèverie des églises, aux vitraux anciens et à la pratique de la peinture sur verre par M. de la Prairie, travaux dignes d'une sérieuse attention. » (1)

(1) Didron, *Annales archéologiques* 1854, p. 398.

Sur les Livres liturgiques du Diocèse de Soissons

M. Didron, dans ses Annales archéologiques (t. 13, 1853, p. 54) parle en ces termes de ce travail :

« Cette petite mais trop courte histoire des livres liturgiques d'un diocèse, montre combien l'histoire générale aurait de faits importants à recueillir si elle récoltait aussi les anciens usages et les anciennes prières de nos diocèses. La messe propre au jugement par l'eau froide, la bénédiction du lit nuptial, la bénédiction d'un bourdon de pèlerin et autres usages existant encore au XIII^e siècle, rappellent la foi absolue des populations la simplicité des mœurs, l'héroïsme des pèlerinages lointains. »

Nous pourrions continuer ces citations, mais nous pensons que pour donner une juste idée de l'œuvre de M. de la Prairie, il nous suffit de présenter la liste complète des articles qu'il a publiés dans le *Bulletin de la Société archéologique*.

Liste des Articles publiés dans le Bulletin et dûs à M. de la Prairie

Note sur un fonds baptismal.
Description de la rose du transept Nord de la Cathédrale.
Note sur urne funéraire.
Découverte de 2,300 médailles.
Notice sur le Théâtre romain de Soissons.
Observation sur une défense d'éléphant fossile.
Compte-rendu de l'histoire de Foigny de M. Piette.
Description de 8 médailles Gauloises.
Description d'une Bible manuscrite de la bibliothèque de Soissons.
Berzy, son Eglise et son Château.
Note sur les Vitraux de la cathédrale de Soissons.

- rt des Médailles trouvées à Montigny-Lengrain.
scription de tentures en cuir.
s livres liturgiques du diocèse de Soissons.
ilippe Blanquart, peintre-verrier de Soissons.
mpte-rendu du Bulletin de la Société de Laon.
ésor de la cathédrale de Soissons en 1789.
s Fortifications de Soissons aux différentes époques.
mpte-rendu de l'histoire de Guise de l'abbé Pêcheur.
quelques mots sur la Peinture sur verre.
Palais d'Albâtre.
bservation sur le 2^e volume de la Société académique de
Laon.
r la destruction du Château d'Albâtre.
s tombes Mérovingiennes de Laffaux.
rtice biographique sur l'abbé Félix Lecomte.
rtail de Saint-Crépin et de Saint-Crépinien à la Cathédrale.
s ruines de Champlieu.
rtail de la Sainte-Vierge dans l'église de Saint-Bandry.
ouvelles observations sur les Fortifications de Soissons.
pport sur la monographie de Saint-Yved de M. Prioux.
rt sur l'abbaye de Saint-Eloi-Fontaine.
r l'ancienne Société des sciences, arts et belles lettres de
Soissons,
r une découverte de monnaies à Courmelles.
ponse à M. Viollet le Duc sur le théâtre de Champlieu.
rt sur le château de La Folie près de Pierrefonds.
rt sur Saint Nicolas de Courson.
r un manuscrit de la Bibliothèque de Soissons.
r des découvertes faites à Pasly et les creutes.
rt sur une statue antique.
r l'église de Cutry.
s armes d'un évêque de Laon,
ctionnaire archéologique de l'arrondissement, canton de
Soissons.
scription d'Antoine Pottier, conseiller au baillage de Soissons.
pport sur le Bulletin de la Société académique de Laon.
ctionnaire archéologique du canton de Villers-Cotterêts.
pport sur les miniatures des manuscrits de Laon de
M. Fleury.

- Excursion dans la forêt de Compiègne.**
Note sur le village de Soupir.
Sur un armorial de l'arrondissement de Soissons.
Inscription à Pommiers.
Note sur le sol de Soissons.
Partage de la terre de Muret en 1399.
Excursion à Saint-Guilain.
Compte-rendu des manuscrits de la bibliothèque de Soissons de Fleury.
Note sur les anciennes cloches du département.
Trois jours à la campagne.
Le champ Mentard et la fontaine Saint-Bandry.
Rapport sur les recherches bibliographiques de l'Aisne.
Sur la seconde campagne de César chez les Bellovaques.
Deuxième article sur les anciennes Cloches.
Note sur deux inscriptions de Leury.
Rapport sur les recherches bibliographiques de M Périn.
Troisième rapport sur les Cloches du département de l'Aisne
Observation sur le détournement de la Crise.
La Croix de Saint-Benoit.
Nouveaux rapports sur les Cloches.
Un livre de famille.
Observations sur le dictionnaire d'Architecture de Viollet le Duc.
Note sur les Pignons gothiques.
Observations sur les Commentaires de César.
Note sur l'abbaye de Saint-Médard.
Note sur un encensoir de Nanteuil-la-Fosse.
Registre des naissances et décès de Valsery de 1670 à 1717.
Les Chapiteaux de l'église de Chivy
Sur le Cartulaire de Braine
L'excursion de 1874 au Mont de-Soissons, etc.
Compte-rendu des travaux de chaque année, en tête de chaque volume.
Notes sur sa Maison
Excursion de 1875 à Vic-sur-Aisne, etc.
Mémoire sur une médaille de l'académie de Soissons.
Rapport sur la vie de Saint-Rigobert.

Note sur une tapisserie représentant Saint-Crépin et Saint-Crépinien.

Note sur Robespierre.

Sur la municipalité de l'enclos de Valsery.

Note sur les hôpitaux distincts des Maladreries.

Défense d'éléphant trouvée près de Soissons.

Note sur les Bulletins de la Charente et de Noyon.

Les églises de l'arrondissement de Soissons classées chronologiquement.

Appréciation des monuments de l'Aisne par Ed. Fleury.

Note sur le théâtre antique de Soissons.

Lettre de provision pour un prévôt de la maréchaussée.

Excursion en 1880 à Mont-Notre Dame.

L'île Saint-Lambert.

Notice sur le général Chadlas.

Huitième rapport sur les Cloches.

Notice sur M. Piette.

Rapport sur une histoire de la ville de Malaucène.

Description du reliquaire de Margival.

Inscriptions de Cloches.

La séance est levée à cinq heures.

Le Président : vicomte de BARRAL.

Le Secrétaire : l'abbé PÉCHEUR.

